



Sommaire

Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 17 février 20181

Programme des activités et réunions 6

Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 17 février 2018

Christophe Prévot

Rappels : En vertu des articles 6 et 7 des statuts :

- *Seules les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, membres de l'USAN depuis au moins un an, peuvent appartenir au comité directeur. Cet article définit également le corps électoral.*
- *Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé. Le nombre de pouvoirs par représentant est limité à 1.*
- *Les décisions aux assemblées générales sont prises à la majorité relative des votants. La présence ou représentation des 2/3 au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Lorsque le quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans un délai minimum de 30 minutes, sans obligation de quorum.*

Membres actifs 2017 à jour de cotisation 2018 présents : Pascal Admant, Imane Amine, Benoit Brochin, Delphine Chapon, Francis Chapon, Jean-Luc Clesse, Jérôme Fournier, Dominique Gilbert, Sylvie

Gobert, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Olivier Humbert, Jean-Paul Keller, Martial Martin, Bertrand Maujean, Christophe Prévot, Éliane Prévot, Nicolas Prévot, Sabine Véjux-Martin (19)

Procurations de membres actifs 2017 à jour de cotisation 2018 : Christine Binsfeld-Houlné, Gilles Meunier, François Nus, Océane Prévot, Théo Prévot, Valérie Prévot, Dominique Ravailier (7)

Membres honoraires 2018 présents : Michel Bronner (1)

Nouveaux membres actifs 2018 présent : Sylvie Remiatte (1)

14 h : ouverture de l'A.G. ordinaire. 58 des 76 membres actifs 2017 ont reconduit leur licence à l'ouverture de l'A.G. (soit 76,3 %) parmi lesquels il y a 52 majeurs qui constituent le corps électoral. Le quorum (2/3) étant de 35 votants, comme il n'y a que 22 présents ou représentés à 14 h, l'A.G. ordinaire ne peut se dérouler. Conformément à l'article 6, paragraphe 5, alinéa 2 des statuts : « Lorsque le quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans un délai minimum de 30 minutes, sans obligation de quorum » le président décide l'annulation de l'A.G. ordinaire et l'ouverture d'une A.G. extraordinaire à 14 h 30.

14 h 35 : L'A.G. extraordinaire est ouverte par Christophe Prévot, président.

L'A.G.E. débute par un mot de bienvenue du président puis la présentation d'*Usania* n° 21, annuaire 2018 du club. Comme en 2016 et 2017 celui-ci n'a pas été imprimé afin de faire des économies, mais a été transmis aux membres en

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

PDF. Quelques exemplaires seront imprimés au coup par coup pour remise aux partenaires du club notamment lors des demandes de subventions.

Le projet de nouveaux statuts est observé et commenté puis voté à l'unanimité (21 Pour - 0 Contre - 0 Abstention). De fait, le siège social est donc déplacé sur le site du Poney club de Nancy sis 56 rue du Haut de Chèvre à Nancy.

15 h 15 : Le président lit son rapport moral dans lequel il évoque les difficultés de l'année 2017 liées au déménagement des locaux et au calendrier. Il évoque ensuite les sorties réalisées malgré tout puis l'effectif du club en hausse par rapport à 2016 ; malgré cette hausse il relève la forte diminution du nombre de Jeunes (moins de 26 ans au sens fédéral) et le vieillissement important du club. Le taux de féminines est acceptable (29 %) mais pourrait être également amélioré en travaillant à une meilleure intégration des femmes. Pour 2018 il va falloir s'atteler à se mettre en conformité avec les nouvelles règlementations concernant la pratique en milieu scolaire et poursuivre l'ouverture du club et des activités vers tous les publics.

Il présente ensuite une statistique fédérale :

✎ L'USAN, avec 76 licenciés en 2017 (+3 ou +4,1 %), s'est maintenue au deuxième rang fédéral en termes d'effectif licencié malgré une baisse forte au niveau fédéral (-553 ou -7,2 %). Le premier (Club de spéléologie et canyoning de la M.J.C. d'Aubagne) avait 108 licenciés et le troisième (Groupe-spéléo Vulcain, Lyon) 75. L'USAN reste le premier club régional et départemental en termes de licenciés.

✎ L'âge moyen est de 43,3 ans au sein du club contre 43 dans le département, 40,6 au niveau régional et 41,7 au niveau national. Un quart des licenciés du club a moins de 36 ans

(31 ans au niveau départemental, 28 au niveau régional et 30 au niveau fédéral).

✎ Le nombre d'Usaniennes (22) est en progrès (+3) alors que celui de jeunes (11) est en régression (-3) par rapport à 2016 ce qui amène un débat sur les façons de recruter et fidéliser ce type d'adhérents.

✎ Il est observé que les 10 clubs de plus de 50 adhérents licenciés disposent presque tous d'un site internet ou d'une page Facebook, voire de chaînes YouTube ou DailyMotion, ou sont présents sur OnVaSortir!. Ces 10 clubs représentent 9,3 % du total des licenciés, 26,7 % des femmes et 19,1 % des jeunes.

✎ Il informe l'A.G.E. du poids de l'USAN au niveau fédéral ainsi qu'à la direction du C.D.S. 54, de l'A.A.M.L.S., de la LISPEL-LIGES et de la F.F.S.

Le secrétaire du club, Bertrand Maujean, présente les statistiques concernant le club pour l'année 2017, et notamment :

✎ 76 membres actifs et 8 honoraires ;

✎ Reconduction 2017 des adhérents 2016 : 78 % (+10 %), et des primo-adhérents 2016 : 8 % (±0 %) ;

✎ En 2017 les licenciés sont à 13 % des Nancéiens, 42 % de la Métropole du Grand Nancy hors Nancy ville, 24 % de Meurthe-et-Moselle hors M.G.N., 11 % de Lorraine hors 54, 7 % de France hors Lorraine et 4 % de l'étranger ;

✎ Encadrement fédéral : Spéléologie : 13 initiateurs ; Canyoning : 5 initiateurs, 1 moniteur, 1 instructeur.

La trésorière, Delphine Chapon, présente le compte rendu financier de l'exercice 2017.

Bilan financier au 31/12/2017 :

ACTIF		PASSIF	
Livret A	10 431,97 €	Report des exercices	10 597,05 €
Compte courant	1 623,31 €	Résultat 2017	830,23 €
Prélevé par avance	3 620,00 €	Provision	4 000,00 €
		Perçu par avance	248,00 €
TOTAL ACTIF	15 675,28 €	TOTAL PASSIF	15 675,28 €

Compte de résultat 2017 :

Après échanges il est décidé d'établir une provision de 4 000 € pour les travaux au local, conformément au projet présenté dans la demande de subvention 2018 auprès de la ville de Nancy afin de couvrir : toiture, fenêtres et mobilier du « bureau »,

chauffage, mise en place du secteur de lavage avec pompe et évacuation, aménagement de l'espace sécurisé des matériels de plongée et aménagement d'une « école de découverte des Techniques spéléologiques de progression sur corde ».

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

Compte de résultat corrigé par l'A.G. :

Résultat de l'exercice : +830,23 €

Intitulé	Code	Dépense	Intitulé	Code	Recette
Achats	60		Vente pdts, prestations...	70	
Achat non stocké mat. & fourniture.	601	8 825,74	Vente de marchandises	707	4 777,37
Fournitures entretien & petits équ.	6063	251,98	Prestations de service	706	12 032,10
Fournitures administratives	6064	41,98	Produits des activités annexes	708	810,50
Autres	6068	851,97			
Services extérieurs	61		Subventions d'exploitation	74	
Sous-traitance générale	611	2 090,28	C.N.D.S.		1 900,00
Location immobilière et mobilière	613	786,60	C.D. 54 : fonctionnement		500,00
Assurances	616	2 554,50	Ville de Nancy : fonctionnement		850,00
Divers	6185	74,62	Ville de Nancy : investissement		1 600,00
Autres services extérieurs	62		Autres pdts gestion courante	75	
Publicité, publication	623	1 458,83	Cotisations	756	6 504,00
Déplacements, missions, réceptions	625	3 239,20	Contributions volontaires	758	1 722,20
Frais postaux et télécom.	626	53,02			
Services bancaires	6281	67,50			
Autres charges gestion courante	65	5 619,00	Produits financiers	76	49,28
Dotations amort. provisions & eng.	68	4 000,00			
TOTAL		29 915,22	TOTAL		30 745,45

L'A.G. note que :

✎ La subvention de la ville de Nancy pour investissement se compose de deux parties : 600 € pour l'aide à l'acquisition de matériels sportifs et 1 000 € d'aide pour l'aménagement des nouveaux locaux.

✎ Grâce aux recettes dues aux opérations d'initiation-découverte, la subvention de la ville et l'aide du C.N.D.S le club a pu investir 8 825,74 € en matériels de spéléologie et de canyonisme.

✎ Le coût des entrées à la piscine est globalement équilibré avec les recouvrements auprès des membres.

La vérification des comptes a été menée le mercredi 7 février. Les vérificateurs n'ont décelé aucune irrégularité dans la gestion. Ces derniers suggèrent de faciliter le travail de la trésorière en indiquant le numéro de bordereau des assurances contractées sur les factures des groupes.

Le secrétaire, Bertrand Maujean, poursuit avec le bilan annuel d'activités du secrétariat :

✎ gestion des listes de diffusion (listes électroniques et listes postales) ;

✎ rédaction du bulletin annuel *Usania* ;

✎ maintenance du site internet et publication en ligne du bulletin mensuel *Le P'tit Usania* ;

✎ secrétariat des sept réunions du comité directeur de l'année 2017 (31 mars, 28 avril, 23 juin, 31 août, 27 septembre, 29 novembre et 20 décembre) ;

✎ gestion de la base de données des adhérents avec l'historique complet depuis 1981.

Puis il effectue le bilan annuel des activités :

✎ 95 sorties de matériels indiquées au registre (+6 par rapport à 2016) ;

✎ 21 sorties (22 % des sorties) dans les grottes de Pierre-la-Treiche, puis 17 (18 %) au Spéléodrome de Nancy ;

✎ participation moyenne de 10 personnes lors des sorties.

La parole est donnée à chaque responsable pour l'activité qu'il gère :

✎ Christophe Prévot présente les maigres travaux de l'année : accompagnement d'un scientifique en mai.

✎ Pascal Houlné évoque les sorties d'initiation et de découverte spéléologiques (S.I.D.S.) : 547 participants (+171) issus de 28 structures (collèges, communes pour activités périscolaires, M.J.C., etc.) encadrées par 17 spéléos différents.

✎ Delphine Chapon résume l'activité canyonisme

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

gérée par Éric Daveux dans les Alpes-Maritimes.

- ✦ Éliane Prévot présente le bilan concernant l'activité Piscine de l'année : 31 séances à la piscine A. Nakache (Nancy) avec 300 entrées, soit un taux de présence de 9,6 personnes ; l'objectif de 10 personnes par séances est presque atteint.
- ✦ Jean-Michel Guyot évoque l'activité au gymnase : 259 présences en 36 séances dont 84 % pour la pratique des Techniques spéléologiques de progression sur corde et 16 % pour la pratique de l'escalade. 37 stagiaires (totalisant 48 présences) sont venus s'initier aux T.S.P.C en vue d'une sortie de terrain mais aucun n'a adhéré au club. Quant aux adhérents, ils sont venus pour se perfectionner, s'entraîner ou encadrer leurs camarades.
- ✦ Pascal Admant informe l'A.G.E. de l'activité de la Bibliothèque du club et de l'acquisition de nouveaux ouvrages, ainsi que les cartes annotées d'Alain Weber. La bibliothèque a été transférée en juillet dans les locaux de la ligue régionale en attendant de nouveaux locaux secs.
- ✦ Christophe Prévot évoque la gestion des licences Initiation : nette augmentation du nombre de licence 1 jour (+64), 3 jours (+14) et collective (+2), pour un total de 340 personnes déclarées à la F.F.S.
- ✦ Pascal Houlné présente l'activité en mines et archéologique : l'essentiel de l'activité a porté sur les carrières souterraines du Perthois avec du repérage et du balisage dans l'ensemble Fourche-Pérou-Tilleul-Valotte. À la suite du décès de François Boyette et la disparition de l'ASDUN, l'USAN va être amenée à suivre les galeries de la mine de Val-de-Fer.
- ✦ Ensuite, Pascal présente les manifestations Grand public de 2017 : Fête de la nature en mai (18 participants à la conférence ; 37 visiteurs au Spéléodrome pour 20 Usaniens mobilisés), opération Faîtes du sport en septembre (58 baptêmes sur corde encadrés par 11 Usaniens), J.N.S.C. d'été au canyon de Sewen (12 participants), Journée du patrimoine souterrain en septembre (113 visiteurs du Spéléodrome pour 20 Usaniens présents) et la journée Spéléo pour tous (192 visites des grottes de Pierre-la-Treiche et 20 Usaniens présents).

17 h 40 : Les quitus sont votés à main levée (il y a alors 25 votants, présents ou représentés) : unanimité pour le président, la trésorière et le secrétaire. Le résultat est affecté au compte associatif à l'unanimité.

Le compte rendu d'A.G. 2017 est adopté à l'unanimité des 26 votants, présents ou représentés.

17 h 45 : Le comité directeur 2018 du club est alors constitué. Ont été élus, par ordre alphabétique : Pascal Admant (26 voix), Delphine Chapon (26 voix), Francis Chapon (26 voix), Dominique Gilbert (26 voix), Jean-Michel Guyot (23 voix), Pascal Houlné (26 voix), Olivier Humbert (26 voix), Jean-Paul Keller (26 voix), Bertrand Maujean (26 voix) et Christophe Prévot (26 voix).

Sur proposition du nouveau comité, Christophe Prévot est élu président à l'unanimité.

Le comité a alors présenté le nouveau bureau :

- ✦ Trésorière : Delphine Chapon
- ✦ Secrétaire : Bertrand Maujean

Pour l'année 2018 sont nommés à l'unanimité par l'A.G. les responsables de commissions et activités spécifiques au club :

- ✦ Commission Audiovisuelle : François Nus
- ✦ Délégué milieu artificiel : Pascal Houlné
- ✦ Responsable Documentation : Pascal Admant
- ✦ Gestionnaire activités à la piscine : Éliane Prévot
- ✦ Gestionnaire des activités éducatives : Pascal Houlné
- ✦ Gestionnaires des activités au gymnase : Jean-Michel Guyot et François Nus
- ✦ Gestionnaire du site internet : Bertrand Maujean
- ✦ Gestion et suivi des licences initiation : Christophe Prévot
- ✦ Responsable Canyonisme : Delphine Chapon
- ✦ Responsable Escalade : Olivier Humbert
- ✦ Responsable Inventaire 54 : Pascal Admant
- ✦ Responsable Matériel : Martial Martin ; adjoint : Théo Prévot
- ✦ Responsable EPI : Martial Martin avec
 - ✦ pour le matériel spéléo : Théo Prévot
 - ✦ pour le matériel escalade : Dominique Gilbert

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

✚ pour le matériel canyon : Emmanuel Belut

✚ Responsable plongée souterraine : Martial Martin

✚ Responsable Promotion : Jérôme Fournier

✚ Responsable Recherche et Développement : Bertrand Maujean

✚ Responsable Topographie : vacant

✚ Étude du Spéléodrome : Pascal Admant

✚ Responsables Manifestations et Festivités : Pascal Houlné, Martial Martin & Éliane Prévot

✚ Responsable Tourisme : Jean-Michel Guyot

Pascal Admant et Christine Houlné sont élus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes.

À la suite d'une démission, un poste de représentant du club à l'A.G. du C.D.S. 54 est

vacant. La liste des représentants est remaniée comme suit : Pascal Admant, Francis Chapon, Dominique Gilbert, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Olivier Humbert, Jean-Paul Keller, Martial martin, François Nus et Christophe Prévot.

19 h : Le Projet associatif global 2018 est observé et voté à l'unanimité des 23 votants présents ou représentés, en parallèle des projets d'actions 2018 (animations Grand public : Fête de la nature à Villers-lès-Nancy en mai, opération « Faîtes du sport » au centre commercial Saint-Sébastien en septembre, J.N.S.C. d'été à Sewen en juillet et journée « Spéléo pour tous » à Pierre-la-Treiche en octobre ; stage Jeunes : en février et octobre).

Après discussions et ajustements, le budget prévisionnel 2018 est voté à l'unanimité comme suit :

Intitulé	Code	Dépense	Intitulé	Code	Recette
Achats	60		Vente pdts, prestations...	70	
Achat non stocké mat. & fourniture.	601	8 000,00	Vente de marchandises	707	1 500,00
Fournitures non stockables	6061	1 000,00	Prestations de service	706	11 500,00
Fournitures entretien & petits équ.	6063	300,00	Produits des activités annexes	708	500,00
Fournitures administratives	6064	550,00			
Autres	6068	1 750,00			
Services extérieurs	61		Subventions d'exploitation	74	
Sous-traitance générale	611	2 500,00	C.N.D.S.		2 500,00
Location immobilière et mobilière	613	2 100,00	C.D. 54 : fonctionnement		500,00
Assurances	616	3 000,00	C.D. 54 : investissement		2 000,00
Documentation	6183	200,00	Ville de Nancy : fonctionnement		1 000,00
Divers	6185	1 000,00	Ville de Nancy : investissement		1 000,00
Autres services extérieurs	62		Autres pdts gestion courante	75	
Publicité, publication	623	2 500,00	Cotisations	756	7 000,00
Déplacements, missions, réceptions	625	2 500,00			
Frais postaux et télécom.	626	50,00			
Services bancaires	6281	100,00			
Autres charges gestion courante	65	6 000,00	Produits financiers	76	50,00
			Reprise sur amort. & prov.	78	4 000,00
TOTAL		31 550,00	TOTAL		31 550,00

Le président évoque le projet Coca-Cola, similaire au projet McDonald's de 2016-2017 : Coca-Cola propose une offre d'une activité gratuite pour une personne. Les associations peuvent s'inscrire sur la plateforme pour faire partie des offreurs d'activités. Le président indique que, bien qu'il n'y ait pas de retour financier pour une personne, il est possible de suggérer à la personne de proposer la sortie à des amis, des membres de sa famille... et de mettre alors un coût à cette 2^e participation et aux suivantes. Le coût de 25 euros est évoqué. La

difficulté va résider dans le groupement de personnes et la disponibilité des membres pour une opération marketing gratuite... La participation au projet est adoptée par 12 Pour, 2 Contre et 9 Abstention.

19 h 30 : L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale extraordinaire est close par le président alors que le verre de l'amitié est servi et que les

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

échanges informels permettent de prévoir les prochaines sorties.

20 h : Un repas fort apprécié au restaurant Léon de Bruxelles à Vandœuvre-lès-Nancy réunit les 14 convives suivants : Michel Bronner, Jean-Luc Clesse, Dominique Gilbert, Sylvie Gobert, Christine et Pascal Houlné, Marie-Laure Labussière, Martial Martin, Christophe, Éliane, Océane, Théo et Valérie Prévot et Sabine Véjux-Martin.

Usania n° 21, l'annuaire 2018 du club, document d'A.G., est disponible sur le site : <https://usan.ffspeleo.fr/spip2129/spip.php?rubrique117>

Ci-contre : travaux au nouveau local, Sabine et Sylvie G. déblaient l'espace Plongée des trucs encombrants (Th. Prévot, 2018)



Programme des activités et réunions

Activités régulières

- **Gymnase** : tous les mardis soir de 20 h à 22 h ([gymnase Provençal](#), quai René 2, Nancy), apprentissage et entraînement spéléo ou escalade ; **chaussures de sport propres obligatoires**.
- **Piscine** : tous les jeudis soir de 20 h 45 à 23 h ([piscine A. Nakache](#), avenue Pinchard, Nancy), natation ou initiation à la plongée (sur demande formulée à l'avance) ; **bonnet de bain obligatoire** ; **entrée à 2,30 €/personne** (facturation trimestrielle)
- **Nouveau local** : régulièrement des séances de travaux de sécurisation, d'aménagement et de rangement ; **venez travailler en semaine les soirs !**

Programme du mois de mars

- **le 24 février** : Initiation au [Rupt-du-Puits](#) / Responsable : Kurt Luniaud
- **le 24 février** : Initiation à la [grotte de la Malatière](#) (25) / Responsable : Dominique Gilbert
- **du 24 février au 3 mars** : Stage découverte USAN dans le Lot / Responsable : Sabine Véjux
- **le 17 mars** : Assemblée générale du C.D.S. 54 à la Maison régionale des sports à partir de 14 h
- **le 24 mars** : Assemblée générale de la LIGES à la Maison régionale des sports à partir de 14 h

PROCHAINE RÉUNION : MERCREDI 28 MARS À PARTIR DE 19 h

Prévisions

- **du 21 au 28 avril** : Stage initiation-perf. du C.D.S. 54 dans le Vaucluse / Resp. : Sabine Véjux
- **du 5 au 12 mai** : Stage initiation-perfectionnement-initiateur C.D.S. 10 - LIGES dans le Doubs
- **les 19-20-21 mai** : Stage Jeunes régional à [Foucherans](#) (Jura) / Responsable : Sabine Véjux
- **du 16 au 26 août** : Gouffre Berger / Contact : Théo Prévot

Activités régionales et nationales

- agenda régional : camps, stages, expéditions, etc. sur <http://csr-l.ffspeleo.fr/?view=programme.php>
- agenda national et international : congrès, rassemblements, etc. sur <http://ffspeleo.fr/actus-nationales-150.html>
- stages nationaux E.F.C. / E.F.P.S. / E.F.S. : <http://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>

Toute l'année on recherche des bénévoles du club pour guider des groupes dans les grottes de Pierre-la-Treiche ou au Spéléodrome de Nancy. Pour ces guidages, le club participe aux frais de déplacement et d'usure du matériel personnel à raison de 40 € par journée d'encadrement. Vous êtes intéressés ? Contactez Pascal Houlné, responsable des activités éducatives : houlne@orange.fr ou 07 81 66 10 22.

Veuillez transmettre vos articles, propositions pour le programme et annonces diverses pour le bulletin *Le P'tit Usania* à Christophe Prévot : christophe.prevot@ffspeleo.fr ou 03 83 90 30 25.